

## Annexe II

### Zones à planification obligatoire, ZPO

	Objectifs d'aménagement	Genre d'utilisation	Degré d'utilisation	Principes d'aménagement	
				Constructions	Abords
ZPO 1 La Clef	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne intégration des constructions dans un site exposé en limite du tissu urbain.</li> <li>Déterminer accès et places de stationnement.</li> </ul>	Activités  Degré de sensibilité IV	Partie Nord IOS 60 %  Partie Sud IOS 60 %	Nord h: 3 étages  Sud h: 5 étages  Distance par rapport au périmètre Sud :8 m Distance à la limite minimale 4 m	Rue de la Clef structurée par une allée  Zone de transition arborisée par rapport à la zone M3
ZPO 2 Place du 16 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'implantation d'activités commerciales.</li> <li>Implantation dans le respect de la structure urbaine, en particulier maintien de la Maison du Peuple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités commerciales, de service et artisanales moyennement gênantes.</li> <li>Habitation</li> <li>Degré de sensibilité III</li> </ul>	IBUSa: 1.25 IBUSb: 0.25	h: 5 étages  Agencement des bâtiments de façon à valoriser la place du 16 Mars par des entrées de magasin, stands, terrasses de café.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès au parking par la rue de la Chapelle ou place du 16 Mars.</li> <li>Accès livraisons par le passage au Nord du périmètre,</li> <li>Arbres à haute tige régulièrement disposés.</li> </ul>

<p>ZPO 3 Les Longines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne intégration des bâtiments dans un site exposé.</li> <li>• Equipement rationnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat collectif (habitations comptant plus que 4 logements).</li> <li>• Degré de sensibilité II.</li> </ul>	<p>IBUS a: 0.8 max. / 0.4 min. IBUSb: 0.25</p>	<p>h max: 3 étages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des vues sur le site Longines depuis la gare.</li> <li>• Accès carrossable depuis la rue de Châtillon.</li> <li>• Transition par rapport à la zone d'activités Longines.</li> <li>• Maintien des liaisons piétonnes.</li> </ul>
-------------------------------	---	--	--	------------------------	---

IOS: Indice d'occupation du sol

IBUSa: Indice brut d'utilisation du sol max. pour habitation et/ou activités

IBUSb: Indice brut d'utilisation du sol max. pour garages couverts et/ou souterrains